

L'Aigle Infos

L'information qu'il vous faut!



Hebdomadaire indépendant d'informations générales N°218 du lundi 04 avril 2022 - Prix: 3 000 GNF - Zone CFA: 500

France-Afrique P.3

Bolloré vend ses ports africains à l'armateur MSC pour 5,7 milliards



AG du PADES P.2

Dr Ousmane Kaba annonce un ambitieux projet



Transition P.5

La jeunesse CEDEAO fait part de ses préoccupations

EUNESSE CEDEAO



Suspension de Charles Wright P.4

Les avocats apportent leur soutien au procureur général de Conakry

Foniké Menguè, coordinateur national du FNDC P.3

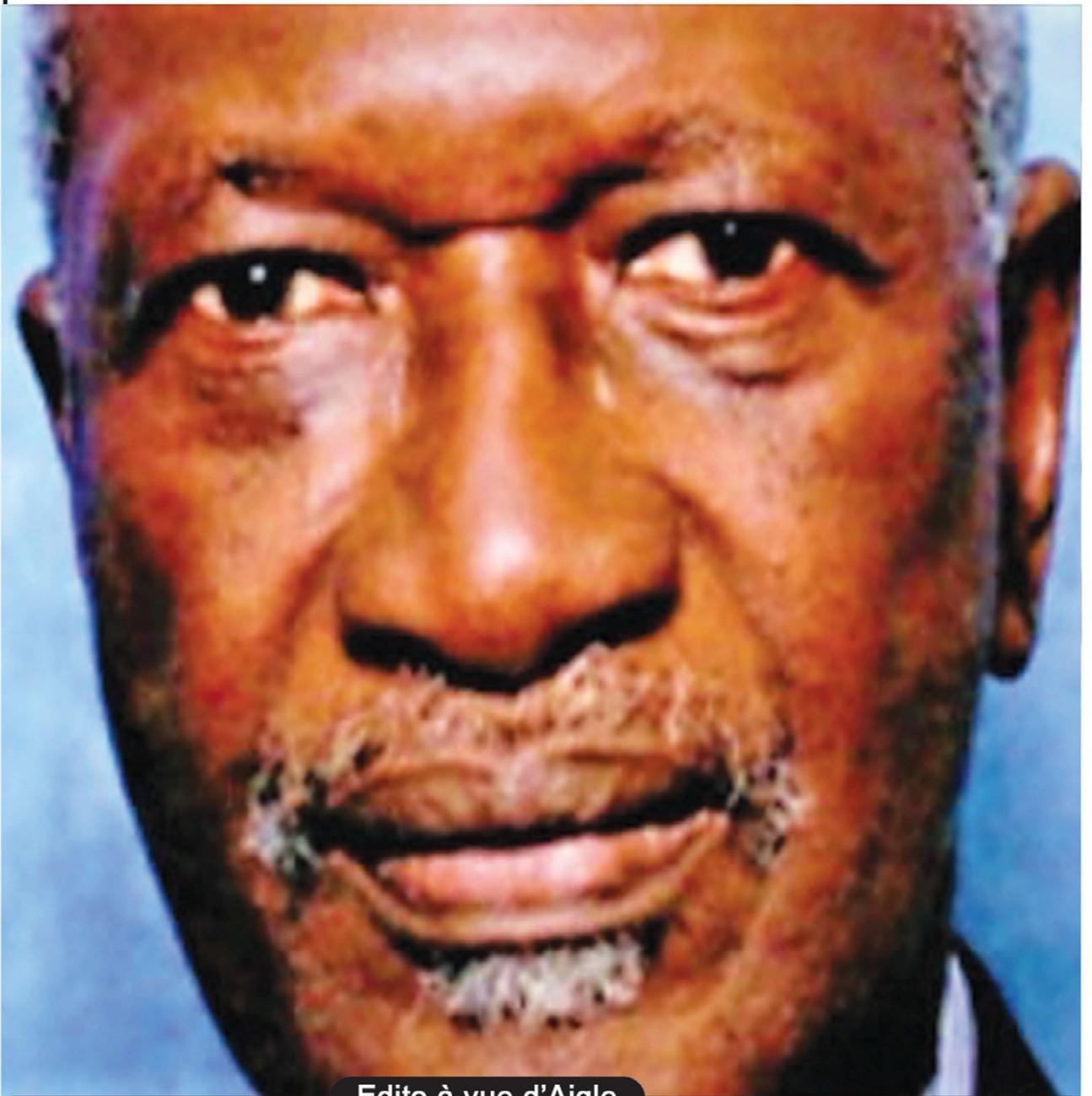
« La décision qui a suspendu le Procureur Général est une décision irréfléchie... »

Conflit armé en Ukraine

A l'ONU, la Russie accusée d'avoir provoqué une « crise alimentaire mondiale » P.8

Convention du RPG Arc-en-ciel

Ce qu'en pense Mansour Kaba, président du PAG-DYAMA P.6



Edito à vue d'Aigle

Un mois de piété dans un contexte difficile !

A l'instar de leurs coreligionnaires du monde entier, les fidèles musulmans de Guinée observent depuis le samedi dernier le jeûne pour un mois. Cette année, le contexte se révèle plutôt difficile pour beaucoup de ménages...P.2

Edito à vue d'Aigle



Un mois de piété dans un contexte difficile !

A l'instar de leurs coreligionnaires du monde entier, les fidèles musulmans de Guinée observent depuis le samedi dernier le jeûne pour un mois. Cette année, le contexte se révèle plutôt difficile pour beaucoup de ménages.

Les Guinéens, dans leur écrasante majorité, se réclament de la religion musulmane. Pendant une trentaine de jours, ils s'abstiendront de boire ou de manger du lever au coucher du soleil comme le recommande l'islam. Ils doivent également se passer de toute activité illicite du point de vue religieux. Il faut reconnaître cependant que pendant ce mois saint de Ramadan, les ménages font face à une augmentation substantielle de leurs dépenses, du fait de certains commerçants véreux qui mettent cette période à profit pour fixer les prix de leurs articles de façon totalement fantaisiste. Des commerçants qui, curieusement, se réclament de la religion musulmane. Sous d'autres cieux, c'est pendant le mois saint de Ramadan que les bonnes initiatives se multiplient dans le domaine du commerce pour soulager les fidèles musulmans. Mais en Guinée, c'est tout le contraire que l'on constate. Chaque année, le gouvernement, à travers le département en charge du Commerce, tente, dans la mesure du possible, de prendre des mesures concourant à réduire ou à stabiliser les prix des denrées de première nécessité pendant le Ramadan. Il s'agit notamment du sucre, du riz, de la viande, du poisson, de l'huile, du pain et du lait. A noter qu'après un

mois de jeûne, les fidèles musulmans doivent aussi faire face aux nombreuses dépenses liées à la célébration de l'Aïd el Fitr ou la fête marquant la fin du carême musulman. Pour les pères et les mères de famille, c'est un véritable casse-tête financier. Ces pauvres chefs de famille, avec leurs maigres revenus, se voient dans l'obligation de faire face aux dépenses inhérentes à la célébration d'une fête comme l'Aïd el Fitr : achat d'habits et de chaussures pour les enfants, coiffure, préparation du repas de fête, déplacements pour les salutations d'usage chez les parents et les beaux-parents. C'est à se demander par ailleurs si l'accord signé entre le tout nouveau bureau de la Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Artisanat et le gouvernement, à travers le ministère du Budget, a été respecté à la lettre. Ce qui permettrait d'alléger la souffrance des populations pendant ce mois saint de Ramadan. Elles ne méritent pas d'être laissées à la merci de ces commerçants qui ont choisi de s'engager dans une course effrénée au gain facile, au détriment des consommateurs. Bon début de Ramadan à tous les fidèles musulmans en général et ceux de la Guinée en particulier.

Kéfina Diakité

AG du PADES Dr Ousmane Kaba annonce un ambitieux projet

Le samedi 2 avril 2022, à la faveur de l'assemblée générale hebdomadaire de son parti, le PADES, Dr Ousmane Kaba, a fait de grandes promesses, que certains n'ont pas hésité à qualifier de promesses électoralistes.



Devant les militants du PADES mobilisés pour la circonstance, Dr Ousmane Kaba a annoncé un ambitieux projet qu'il compte mettre en œuvre pour la Guinée, une fois élu président de la République: 4 mille kilomètres de goudron, de l'électricité pour toutes les préfectures du pays en

5 ans, un chemin de fer Conakry-Kankan-Siguiri-Bamako.

« Si le PADES est élu à la présidence de la République, nous nous engageons à faire en Guinée 4 mille km de goudron bien faits. Les 4 mille km de goudron vont traverser les 33 préfectures de ce pays. Aucune

préfecture ne sera en dehors des goudrons du PADES. C'est très clair. Deuxièmement, je peux vous assurer que nous allons électrifier les 33 préfectures de la Guinée pendant les premiers 5 ans... Aucune préfecture ne va échapper à la lumière du PADES. Troisièmement, au-delà du chemin de fer minier, nous allons reprendre le chemin de fer qui a été vandalisé en 2010, qui va de Conakry jusqu'à Kankan, mais nous nous allons continuer de Siguiri jusqu'à Bamako », promet Dr Ousmane Kaba du PADES, qui sera probablement candidat à la prochaine présidentielle en Guinée. Il aura pour principaux adversaires les candidats qui seront présentés par les grandes formations politiques que sont le RPG Arc-en-ciel (ancien parti au pouvoir), l'UFDG de Cellou Dalein Diallo, l'UFR de Sidya Touré, le PEDN de Lansana Kouyaté, l'UFC d'Aboubacar Sylla, le Bloc Libéral de Faya Millimouno, le MoDel d'Aliou Bah et l'UDRG de Bah Oury.

Kéfina Diakité

Fodé Oussou Fofana à Cellou Dalein Diallo « Mon président et ami, votre capacité de résilience et votre foi au Tout-puissant Allah me fascinent... »

Suite à la démolition de son domicile de Dixinn et autres humiliations subies ces dernières années, le président de l'UFDG, Cellou Dalein Diallo, a reçu un soutien sans faille venant de Dr Fodé Oussou Fofana, le vice-président du parti.

« Mon Cher Président, cher ami, j'ai été peiné et sidéré de vous voir récemment faire face à une machine d'humiliation coordonnée et sciemment orchestrée. J'ai été affecté de voir que la justice de notre pays ne vous est d'aucun secours. Vous qui avez tant subi, vous qui avez tant donné à ce pays. Alors que vous n'avez jamais demandé à la justice de faire exception pour vous, je constate que l'exception a été utilisée contre vous. Pendant les moments les plus difficiles, votre foi en Dieu a été toujours votre refuge. Vous avez subi des calomnies et de

l'injustice dans l'unique but de vous humilier et saper votre moral. Heureusement, Dieu a fait de vous un bon croyant avec un moral d'acier, capable de résister face à n'importe quel choc.

Mon Président et ami

Votre capacité de résilience et votre foi au tout puissant Allah me fascinent. Par La Grâce de Dieu, vous aviez réussi à tenir en échec tous ceux qui ont voulu vous tirer vers le bas. Celle ou celui qui connaît votre Ascendance, des plus illustres Érudits du Fouta, ne saurait en être surpris.

Qu'il me soit permis à cette phase critique, de vous

témoigner mon soutien constant et indéfectible.

Dieu sait que vous n'aimez pas humilier les gens ; pas même ceux qui vous causent les plus grands torts.

Vous êtes tolérant et profondément humain.

Ma rencontre avec vous, remonte à un soir du Ramadan 2008, vous m'aviez invité à rompre le jeûne à votre domicile. Ce jour m'est mémorable pour diverses raisons :

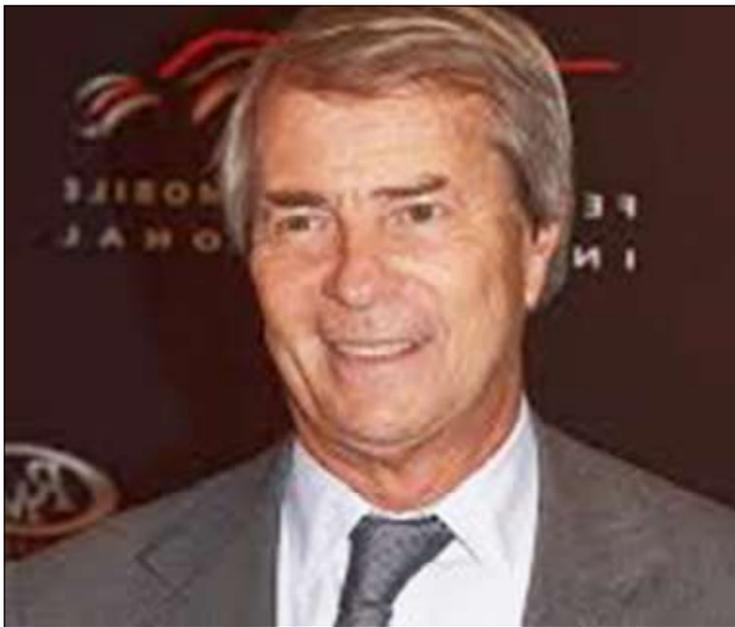
– D'abord parce que c'était la première fois que je me rendais chez ma petite sœur de Kindia, votre épouse Hadja Halimatou.

(Suite à la page 6)

France-Afrique

Bolloré vend ses ports africains à l'armateur MSC pour 5,7 milliards

Le groupe Bolloré poursuit sa mue en se retirant des activités logistiques sur le continent africain, qui avaient largement participé à la diversification de l'entreprise familiale bicentenaire, en les cédant à son ancien rival MSC pour 5,7 milliards d'euros.



Beach (Californie) ou Rotterdam. «L'acquisition de Bolloré Africa Logistics confirme l'engagement de long terme du groupe MSC pour investir en Afrique et renforcer les chaînes d'approvisionnement sur le continent, tout en le reliant au reste du monde», a souligné l'armateur dans un communiqué distinct.

2,1 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2021

Plus rentable que la logistique internationale de Bolloré, la branche de logistique africaine du groupe français reste plus petite en chiffre d'affaires, avec 2,1 milliards d'euros réalisés en 2020, sur un total de 24,1 milliards pour le groupe. Elle emploie plus de 20.000 personnes. Bien avant les médias, la logistique et l'Afrique ont fait la fortune de Vincent Bolloré, qui a pris en 1986 le contrôle de la SCAC (Société commerciale d'affrètement et de combustible) au moment de sa privatisation.

«La réalisation de la cession serait soumise à l'obtention d'autorisations réglementaires et des autorités de la concurrence compétentes ainsi qu'à l'accord de certaines des contreparties de Bolloré Africa Logistics», a

expliqué le groupe Bolloré. Cyrille Bolloré, qui a succédé à son père comme PDG du groupe en 2019, accompagné de Philippe Labonne, directeur général de Bolloré Ports, et de l'ex-président de la République Nicolas Sarkozy, proche de la famille, s'étaient rendus en début d'année à Abidjan pour convaincre les autorités ivoiriennes d'autoriser la vente d'actifs stratégiques.

Mais confronté à des investissements de plus en plus coûteux et à la concurrence grandissante des opérateurs chinois, le groupe de Vincent Bolloré souhaitait la vendre. Elle était également au cœur de scandales de corruptions au Togo et en Guinée pour lesquels le groupe avait accepté en 2021 de payer une amende de 12 millions d'euros à la justice française et d'être suivi par l'Agence française anticorruption. Une juge avait cependant refusé d'homologuer la reconnaissance préalable de culpabilité acceptée par Vincent Bolloré et deux autres responsables. Leur dossier a été renvoyé à l'instruction. L'entreprise familiale est accusée par la justice française d'avoir apporté son aide à des campagnes électorales en

échange de l'attribution de concessions portuaires dans ces deux pays.

Un virage stratégique majeur

Via Vivendi, dont Bolloré est premier actionnaire avec plus de 27% du capital, le groupe s'est lancé dans de grandes manoeuvres, entre la cession de sa pépite Universal Music Group (UMG) et le lancement d'une offre publique d'achat (OPA) sur le groupe Lagardère, qui pourrait conduire à la création d'un mastodonte de l'édition, via le rapprochement de Lagardère Publishing et d'Editis, numéro un et deux du marché en France, et des médias.

Le groupe dans son ensemble a réalisé un chiffre d'affaires proche de 20 milliards d'euros en 2021, en hausse de 19%, avec un bénéfice net de 6 milliards d'euros. Il rappelle qu'il conservera une «présence importante en Afrique», notamment via Canal+ et des investissements dans la communication (Havas), le divertissement ou l'édition, activités dans lesquelles le groupe assure qu'il «poursuivra ses développements».

AFP

L'annonce intervient à l'extrême limite de la période de négociations exclusives entre les deux groupes ouverte le 20 décembre, l'opération devant être finalisée «d'ici la fin du premier trimestre 2023», selon un communiqué publié par Bolloré jeudi soir. La branche Bolloré Africa Logistics, qui possède des infrastructures dans plus de 20 pays sur l'ensemble du continent parmi lesquelles un réseau de seize concessions portuaires, des entrepôts et des hubs routiers et

ferroviaires, suscitait également l'intérêt d'autres acteurs du transport maritime, Maersk et CMA-CGM. Mais Bolloré avait accordé à MSC (Mediterranean Shipping Company) une exclusivité après que l'armateur italo-suisse a transmis une offre initiale de 5,7 milliards d'euros, déjà.

Basé à Genève, MSC appartient à la famille italienne Aponte et revendique une flotte de 560 navires et plus de 100.000 employés, avec la gestion de terminaux à Singapour, Long

Foniké Menguè, coordinateur national du FNDC

« Depuis le 05 septembre, beaucoup d'actes ont été posés, certains appréciés par le peuple de Guinée, et d'autres par contre non.

Parmi les non, il y'a véritablement, cet acte symbolique de suspension du Procureur Général par le CNRD qui attire mon attention à plus d'un titre et me plonge dans d'interminables interrogations.

Loin de moi toute idée alarmiste, mais cet acte est celui qui va certainement le plus impacter négativement le cours normal de cette transition si jamais et si le tir n'est pas conséquemment rectifié.

Je ne cesse de me poser la question en ces termes: comment peut-on clamer que « la justice sera la boussole de la transition » et suspendre un des principaux acteurs de la concrétisation de cette affirmation?

Sincèrement, la décision qui a suspendu le Procureur Général est une décision irréfléchie, inquiétante et ratée, surtout

quand on fait allusion aux conditions qui ont conduit à sa suspension.

Un Procureur Général d'un pays, c'est le supérieur hiérarchique du Procureur de la République et le surveillant de la police judiciaire, donc véritablement une importante responsabilité dans le pays.

Suspendre ce dernier dans l'exercice de ses fonctions dans une transition qui se dit vouloir, je rappelle que « la justice soit sa boussole » me paraît inexplicable et inquiétant.

C'est le lieu pour moi d'interpeller le CNRD sur son tout premier communiqué dans les premières

heures de sa prise du pouvoir. Pour les dire qu'ils sont continuellement entraînés à l'encontre des 5 valeurs annoncées, des valeurs applaudies et acceptées autrefois par la majorité du peuple de Guinée. D'où ma volonté d'écrire ces quelques mots sur la situation de notre transition en guise de rappel.

Au colonel Doumbouya de sortir du palais pour avoir des véritables informations sur la conduite de la transition car, là où il est assis, s'il ne sait pas réellement ce qui se passe, je vais lui dire que ça ne va pas du tout.

Un Président en général,

particulièrement celui de la transition ne se bunkérise pas mon Colonel. Il doit pouvoir sortir et descendre sur le terrain de temps à autre pour toucher du doigt la réalité du pays. Sans quoi il ne saura jamais ce qui se passe car, au palais, les conseillers ne diront toujours que ce que ses oreilles aimeraient entendre.

Et quand un Président se trouve dans de telles situations c'est à dire, en restant presque toujours au palais et qu'il ne trouve pas de moyens pour avoir de bonnes informations, ça veut dire automatiquement que les décisions qu'il prendra, seront presque toutes biaisées.

J'espère que ces quelques mots, même si je reste dubitatif issus de notre bonne foi et volonté de voir notre transition repositionnée sur les rails seront pris en compte et que le Colonel s'en chargera personnellement en rectifiant nécessairement tout tir qui mérite d'être rectifié. », a réagi Oumar Sylla alias "Foniké Menguè.

Tidiane Diallo

Lisez le journal numérique sur le site



Votre site indépendant d'information tous azimuts.

Suspension de Charles Wright

Les avocats apportent leur soutien au procureur général de Conakry

Le mardi 29 mars 2022, le ministre de la Justice, évoquant une faute d'ordre disciplinaire, a suspendu de ses fonctions, avec effet immédiat, le procureur général près la cour d'appel de Conakry, Alphonse Charles Wright, à qui l'on reprocherait de rappeler à l'ordre, par voie de presse, le Haut commandant de la gendarmerie nationale, le colonel Balla Samoura. Dans une déclaration rendue publique le mercredi 30 mars, le Barreau de Guinée, que dirige Me Djibril Kouyaté, a apporté son soutien total au procureur général suspendu.

« Pendant qu'il était en réunion extraordinaire le mardi 29 mars 2022 à son siège, sis au palais de justice de la Cour d'Appel de Conakry, sous la présidence effective de Monsieur le Bâtonnier, le Conseil de l'Ordre des Avocats de Guinée a appris, à travers les réseaux sociaux, la suspension de Monsieur le Procureur Général près la Cour d'Appel de Conakry.

Soucieux d'en savoir davantage et de connaître surtout les détails ou motivations de cette suspension, le Bâtonnier a dépêché deux membres du Conseil de l'Ordre afin de rencontrer le Procureur Général. Ils ont été désagréablement surpris de trouver dans son bureau trois officiers supérieurs de la police qui étaient venus, selon les déclarations de Monsieur Alphonse Charles WRIGHT, venus lui demander de libérer immédiatement son bureau et de rendre les clés de ses véhicules de fonction.

Le Procureur Général a peut-être eu la chance d'échapper de justesse à une humiliation certaine, grâce à la présence des Membres du Conseil de l'Ordre qui ont décidé de discuter avec lui, en présence du Premier Président de la Cour d'Appel de Conakry, l'enlevant ainsi des mains de ceux qui agissaient sans titre ni droit.

Ces événements, qui font suite aux différentes sorties croisées du Procureur Général et du Haut Commandant de la Gendarmerie, Directeur de la Justice Militaire, indiquent sans doute que notre pays a encore du chemin à parcourir dans le cadre du respect de la légalité, de l'État de droit et de



la démocratie.

En plus, depuis peu, des implications évidentes du Haut Commandant de la Gendarmerie Nationale dans des arrestations et détentions arbitraires ont été relevées. Le cas le plus récent concerne Dr Ibrahima Kalil KABA, Ex-Ministre des affaires étrangères, qui a été retenu pendant 48 heures entre les mains des hommes du Colonel Balla SAMOURA et privé de l'assistance de ses Avocats sans information préalable du Procureur de la République compétent.

Bien avant, le Barreau a noté avec amertume, l'expulsion inhumaine des occupants des domaines de l'État et ceux supposés l'être. Aussi, au mépris des lois de la République et des procédures judiciaires en cours, la Direction du patrimoine bâti-public s'est servie des engins du bataillon de Génie militaire

pour détruire illégalement des édifices sur les domaines objet de litige entre l'État et des particuliers. Ce triste constat laisse transparaître que la Justice n'est plus cette boussole qui devra orienter les actions des justiciables. Le Barreau de Guinée condamne les agissements du Colonel Balla SOUMOURA qui a pris l'habitude de s'interférer directement dans les affaires judiciaires.

Le Barreau de Guinée, tout en dénonçant cette méthode rétrograde, musclée et humiliante contre le Procureur Général qui rabaisse la justice dans son entièreté, rappelle au Garde des Sceaux, ministre de la Justice et des Droits de l'Homme que son droit de suspendre un magistrat, pour une durée qui ne saurait excéder un (1) mois d'ailleurs, ne saurait occulter son obligation de veille pour que les magistrats ne souffrent d'aucune humiliation dans l'exercice de leur sacerdoce ou à l'occasion de cet exercice. Ainsi, rien ne peut justifier l'intervention de la force de l'ordre pour faire expulser manu militari de son bureau un Procureur Général comme si ce dernier fait déjà l'objet de poursuites consécutives à la commission d'une infraction.

Le Barreau de Guinée invite donc le Garde des Sceaux, ministre de la Justice et des Droits de l'Homme à prendre toutes les mesures pour que cesse ce genre d'agissement qui n'honore pas la justice guinéenne mais, au contraire, garde le Peuple de Guinée dans la peur, sinon dans la stupeur.

Sans vouloir remettre en cause la relation de subordination qui lie le Ministre de la Justice au Procureur Général près la Cour d'appel de Conakry, le Barreau de Guinée déplore cependant que la suspension de ce dernier intervienne seulement qu'après la polémique née du rappel à l'ordre du Colonel Balla SAMOURA

Le Barreau rappelle aux autorités du CNRD à prendre toutes les mesures pour non seulement assurer la sécurité du Procureur Général, mais aussi pour que force reste à la loi.

Le Barreau de Guinée, en tant que sentinelle de l'État de droit et acteur essentiel du fonctionnement normal de la Justice, n'hésitera pas à utiliser toutes les voies de droit pour faire cesser les violations graves et répétées de la loi, de l'État de droit et de la démocratie dans notre patrie commune, la République de Guinée.

Le Barreau de Guinée se réserve le droit d'engager des poursuites judiciaires contre le Colonel Balla SAMOURA et tous autres officiers des forces de défense et de sécurité dont les agissements porteront atteinte au bon fonctionnement de la Justice.

Le Barreau de Guinée apporte son soutien à Monsieur Alphonse Charles WRIGHT et invite Monsieur le Ministre de la Justice et des Droits de l'Homme à le rétablir dans ses fonctions. Il le soutiendra tant qu'il gardera fidélité à la loi et au respect de l'État de Droit. Le Barreau de Guinée salue les nombreuses et courageuses réformes réalisées, en un temps record,

par Monsieur Alphonse Charles WRIGHT au niveau du parquet général de la Cour d'appel de Conakry.

Le Barreau de Guinée note que ces réformes sont d'ailleurs perceptibles au niveau des services de police judiciaire qui ont cessé d'être la terreur des justiciables. Le Barreau de Guinée atteste que, conformément aux dispositions des articles 9.10, 12, 13, 14 et 45 du Code de procédure pénale, le Colonel Balla SAMOURA n'a ni le droit, ni la qualité de 's'immiscer dans les activités des officiers de police judiciaire à plus forte raison intervenir dans des procédures judiciaires pendantes devant les Cours et Tribunaux.

Le Barreau de Guinée rappelle à cet effet que c'est bien dans l'exercice normal de

sa mission que le Procureur Général a rappelé le Haut Commandant de la

Gendarmerie Nationale à la légalité. Le Barreau de Guinée rappelle également qu'il ne revient pas au Directeur Général de la Police d'exécuter les décisions disciplinaires du Ministre de la

Justice et des Droits de l'Homme. Le Barreau de Guinée dénonce et condamne les tournures que prennent les événements !

Le Barreau invite le Président de la transition, Colonel Mamadi DOUMBOUYA, à œuvrer pour le respect des Droits de l'Homme et des engagements internationaux de la République de Guinée en la matière.

En fin, le Barreau de Guinée souligne qu'il s'opposera vigoureusement par tous les moyens légaux à tout acte tendant à caporaliser l'institution judiciaire quel que soit son auteur.», peut-on dire dans la déclaration de Me Djibril KOUYATE, Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Guinée.

Kèfina Diakité

Liasez le journal numérique sur le site

KèfinaFasso
www.kefinafasso.com

Votre site indépendant d'information tous azimuts.

Transition

La jeunesse CEDEAO fait part de ses préoccupations

Le 1^{er} avril dernier, la Jeunesse CEDEAO, une plateforme de la société civile, a publié une déclaration pour faire part de ses préoccupations et relever des manquements par rapport à la transition conduite par le colonel Mamadi Doumbouya.

« La Jeunesse CEDEAO Guinée a, lors d'un point de presse qu'elle a animé ce vendredi 1er avril 2022, à Lambanyi, en haute banlieue de Conakry, réaffirmé son engagement pour une transition réussie en Guinée. Dans cette longue déclaration, elle déplore la non détermination de la durée de la transition. Par la même occasion, cette branche de la société recommande au CNRD le respect de la parole donnée et que le serment prêté devant Dieu et le peuple souverain de Guinée ne soit pas trahi.

Plus loin, la Jeunesse CEDEAO déplore les événements qui ont opposé le Colonel Balla Samoura, Haut Commandant de la Gendarmerie, Directeur de la Justice Militaire et M. Alphonse Charles Wright, Procureur Général près la Cour d'appel de Conakry. Elle réaffirme son attachement à l'Etat de droit et à la Démocratie. Elle tient à rappeler à l'intention des Autorités et de l'opinion publique qu'elle s'érigera comme toujours contre toute volonté de censure de l'appareil judiciaire au détriment de l'Etat de droit et de la démocratie dont nous rêvons tant. Ci dessous l'intégralité de la déclaration :

<< La Jeunesse CEDEAO Guinée suis avec intérêt et une attention particulière l'évolution de la Transition en cours, ouverte le 05 septembre 2021 à l'issue de la prise du pouvoir par le CNRD.

La Jeunesse CEDEAO Guinée salue et encourage les efforts déjà consentis et ceux en cours dont entre autres :

- La mise en place de différents organes de la transition ;
- L'assainissement du fichier de la fonction publique ;
- Les initiatives allant dans le sens de la moralisation de la gestion de la chose publique à travers la création de la CRIEF ;
- L'initiative des assises nationales malgré des sérieuses réserves que nous portons sur l'approche, la démarche, la composition du Comité National des Assises ;

Cependant, la Jeunesse CEDEAO Guinée constate avec étonnement que plus de six mois après la prise du pouvoir par le CNRD, les Guinéens attendent toujours de savoir sur la durée et le chronogramme de la transition.

Il est constant que les attentes de la population sont énormes, les actions tardent, la Justice peine à être la véritable boussole comme promis, des violations des droits de l'homme sont constatées et il n'y a aucune visibilité sur le processus qui doit nous conduire vers la tenue des élections devant mettre fin à la



transition. Cette situation telle qu'elle se présente aujourd'hui dans notre pays n'est pas rassurante et si rien n'est fait pour changer le cours des choses, il est fort probable que la transition se retrouve dans une impasse. Ce qui serait dommage au regard des espoirs placés aux nouvelles autorités et nos retards accumulés depuis notre accession à l'indépendance. C'est pourquoi, la Jeunesse CEDEAO Guinée, dans son rôle de veille citoyenne, d'alerte, de propositions et d'actions, appelle les autorités de la transition à prendre la mesure réelle de la situation nationale et à engager des actions courageuses pour rectifier la trajectoire actuelle de la transition.

La Jeunesse CEDEAO Guinée rappelle aux autorités de la transition l'impérieuse nécessité de respecter les Normes et Conventions Internationales auxquelles notre pays a souscrit conformément au préambule de la Charte de la transition qui dispose en son point 10 :

« Réaffirmant notre attachement aux valeurs et principes démocratiques tels qu'inscrits dans la charte des Nations Unies, la Déclaration Universelle des droits de l'Homme du 10 décembre 1948, la Charte Africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance du 30 Janvier 2007 de l'Union Africaine, ainsi que le Protocole A/SP1/12/01 du 21 décembre 2000 de la CEDEAO sur la démocratie, la bonne gouvernance et les élections » ; En rappelant le respect de ces Normes et Conventions Internationales, l'article 21, alinéa 3 de la Déclaration universelle des droits de l'homme reconnaît que « La volonté du peuple est le fondement de l'autorité des pouvoirs publics ; cette volonté

doit s'exprimer par des élections honnêtes qui doivent avoir lieu périodiquement, au suffrage universel égal et au vote secret ou suivant une procédure équivalente assurant la liberté du vote ».

L'article 19, en ses alinéas 1 et 2 du Protocole additionnel de la CEDEAO révèle que : « l'armée est républicaine et au service de la Nation. Sa mission est de défendre l'indépendance, l'intégrité du territoire de l'Etat et ses institutions démocratiques. Les forces de sécurité publique ont pour mission de veiller au respect de la loi, d'assurer le maintien de l'ordre, la protection des personnes et des biens. »

La Jeunesse CEDEAO déplore en outre les événements qui ont opposé le Colonel Balla Samoura, Haut Commandant de la Gendarmerie, Directeur de la

Justice Militaire et M. Alphonse Charles Wright, Procureur Général près la Cour d'appel de Conakry. Ces événements honteux et rétrogrades révèlent l'ampleur des dysfonctionnements inadmissibles dans la chaîne de prise de décision et indiquent sans aucun doute que notre pays a encore du chemin à parcourir dans le cadre de l'indépendance de la justice pourtant donnée comme la boussole qui devrait guider et orienter toutes les actions de la transition.

La Jeunesse CEDEAO réaffirme son attachement à l'Etat de droit et à la Démocratie. Elle tient à rappeler à l'intention des Autorités et de l'opinion publique qu'elle s'érigera comme toujours contre toute volonté de censure de l'appareil judiciaire au détriment de l'Etat de droit et de la démocratie dont nous rêvons tant.

Face à un tel défi, nous lançons un appel perçant à la justice en général et aux magistrats en particulier de mesurer la portée d'une telle responsabilité dans le cadre du traitement des dossiers déferer devant les juridictions, opposant soit l'Etat aux particuliers ou les particuliers entre eux.

Pour accomplir cette lourde tâche, les magistrats doivent agir en toute indépendance, impartialité, délicatesse, tempérer et garder à l'esprit en

tout lieu et en toute circonstance la teneur de leur serment.

Au titre des recommandations : La Jeunesse CEDEAO Guinée recommande aux autorités de la Transition :

& Que le respect de la parole donnée soit l'exception du CNRD et retrouve sa sacralité en Guinée ;

* Que le serment prêté devant Dieu et le souverain peuple de guinée ne soit pas trahi ;

* Que le retour à la normalité constitutionnelle soit une préoccupation majeure partagée ;

* Qu'un chronogramme, consensuel, clair, précis et réaliste soit publié dans un bref délai pour définir et programmer les actions et élections nécessaires devant marquer la fin de la transition ;

* Qu'un cadre formel de dialogue et de concertation soit le plutôt que possible institué et mis en place entre les forces vives et le CNRD ;

* Que les termes de référence des assises nationales soient rendus publics.

* Que ces assises ne soient pas une rencontre entre gouvernants, mais qu'elles permettent la participation effective de toutes les parties prenantes afin de favoriser l'atteinte des objectifs escomptés.

Fidèle à sa mission de veille citoyenne et d'alerte, la Jeunesse CEDEAO Guinée reste engagée pour une transition réussie en Guinée. Que Dieu Bénisse la Guinée. », peut-on lire dans la déclaration du Bureau national de Jeunesse CEDEAO.

Tidiane Diallo

Protection civile

Les méthodes d'intervention des sapeurs-pompiers remises en cause par le ministre Bachir Diallo

Les journées «portes ouvertes» du ministère de la Sécurité et de la Protection civile se sont ouvertes mercredi 30 Mars 2022 à Coleah. Une occasion que le ministre de la Sécurité et de la Protection civile, le général à la retraite Bachir Diallo a mise à profit pour tacler les agents de la protection civile (sapeurs-pompiers), dont les méthodes d'intervention sont souvent décriées par les populations.

Il faut reconnaître que quand il y a incendie, les sapeurs-pompiers viennent soit en retard ou avec des citernes à moitié remplies. Ce qui provoque

parfois et par endroits la colère saine et justifiée des citoyens. Parlant donc de ces sapeurs-pompiers, le ministre Bachir Diallo a dit ceci : « Ce sont eux qui n'ont pas les capacités qu'il faut et le peu de capacités qu'ils ont, ils les gèrent très mal (...). Pourquoi on lapide ces gens, ils viennent avec la citerne à moitié remplie. Ils vont larguer l'eau et au bout d'une minute, il n'y a plus d'eau. C'est ça la raison principale. Donc ça veut dire qu'ici comme ailleurs, il y a beaucoup de travail à faire. Il n'y a pas plus que la sécurité dans un pays. Il fallait absolument que

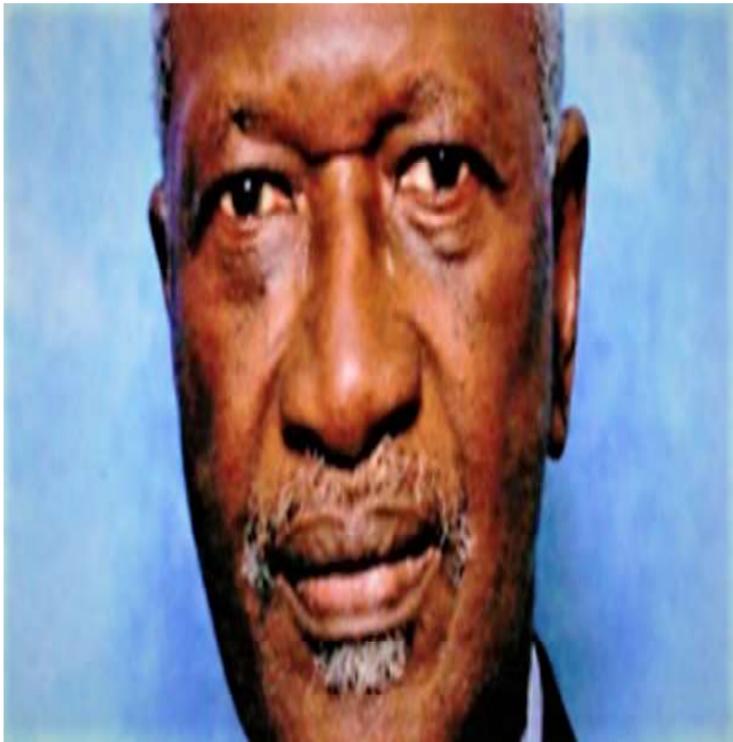
je vous le dise parce que c'est quelque chose qui est dans l'intérêt de nous tous. Il y a combien de personnes qui ont péri dans leurs maisons parce que les unités sont venues en retard, ou n'avaient pas d'eau, ou tout simplement il n'y a pas une caserne de sapeurs-pompiers à côté? Donc, c'est vraiment criard et on a besoin de ça. L'Etat va intervenir et moi ce que j'ai fait, j'en ai acheté trois, je vais en acheter d'autres» Attendons de voir.

Kéfina Diakité

Convention du RPG Arc-en-ciel

Ce qu'en pense Mansour Kaba, président du PAG-DYAMA

Après la convention du RPG Arc-en-ciel qui s'est tenue le 31 mars dernier, Mohamed Mansour Kaba, président du PAG-DYAMA a publié un communiqué pour commenter ce qu'il considère comme la mort politique du professeur Alpha Condé et féliciter par la même occasion Ibrahima Kassory Fofana qu'il décrit comme expert en traversée du fleuve à gué sans se mouiller .



« Pour ceux et celles de nos compatriotes qui ont de la mémoire, la victoire éclatante de Ibrahima Kassory Fofana (IKF) aux assises du RPG-AEC du 31 mars 2022 à Conakry est, en fait, une victoire posthume de l'ancien président ethnocentriste Lansana Conté-Wo-Fata-Ara. Comment pouvez-vous faire la différence entre IKF, tout-puissant ministre de l'Economie et des Finances du président Lansana Conté-Wo-Fata-Ara et le même IKF, Premier ministre du président Alpha Condé jusqu'à la chute mémorable de celui-ci le 5 septembre 2021? A l'origine, le RPG a été créé par ses fondateurs en réaction aux

crimes de sang et aux crimes économiques qui ont frappé les ressortissants de la Haute Guinée à Conakry, à l'occasion du coup d'état qui a été malhonnêtement attribué au col. Diarra Traoré, le 4 juillet 1985. A cette occasion, plus de 70 cadres militaires, de nombreux civils d'ethnie Maninka et des dignitaires de l'ancien régime de Sékou Touré ont été exécutés à Kindia sans jugement. La complicité d'Alpha Condé avec le régime de Lansana Conté-Wo-Fata-Ara a commencé en ces temps-là, car ce sont des militants du MND dirigé par Alpha Condé qui se sont associés avec des militaires en

mission pour piller et démolir les biens immobiliers appartenant à des Maninka de la Haute Guinée résidents à Conakry. Ici nous n'évoquons que des faits réels! La rencontre, à l'étranger, d'Alpha Condé avec des officiers d'ethnie Maninka qui ont échappé aux exécutions sommaires, contribuera à la création du Rassemblement du Peuple de Guinée (RPG), une fusion entre le MND et le groupe des militaires Maninka en exil. Si, après plus d'une dizaine d'années d'exercice du pouvoir, les cadres dirigeants du RPG-AEC ne trouvent qu'un Ibrahima Kassory Fofana (IKF) pour présider leur parti politique, alors nous leur disons: «YAKO! et Bonjour les dégâts!»

On ne fait pas la politique avec des sentiments. Une preuve de cette assertion réside dans le fait que l'imam de la Mosquée Faysal de Conakry est allé féliciter IKF à son domicile avant même sa confirmation à la tête du RPG-AEC. Celui-ci s'est totalement disqualifié par ce geste d'incontinence! Ce qui veut dire qu'il y a «anguille sous roche».

On peut difficilement condamner les crimes économiques et de sang, ainsi que les brigandages commis par Lansana Conté-Wo-Fata-Ara et Alpha Condé, sans y associer leur complice et plus proche collaborateur qui a pour nom: Ibrahima Kassory Fofana (IKF). A mon seul et modeste niveau, je peux citer des exemples d'injustice et de

brigandage commis par Lansana Conté-Wo-Fata-Ara avec la complicité de IKF et pour de simples raisons d'ethnocentrisme exacerbé:

a) Refus catégorique de Lansana Conté-Wo-Fata-Ara de payer des honoraires de plus de cent millions de francs guinéens dus au bureau d'études TAS International, malgré l'intervention de son frère aîné «Le vieux Christian», Ibrahima Kassory Fofana (IKF) étant, en ce moment, le tout-puissant ministre de l'Economie et des Finances;

b) Le brigandage et le vol en association de tous les équipements neufs de l'usine de jus de fruit de Foulaya à Kindia ordonnés par Lansana Conté-Wo-Fata-Ara. Ici aussi, c'est le ministre de l'Economie et des Finances IKF qui aurait ordonné un audit sur cette usine, avant le vol organisé des équipements qui ont coûté des millions de dollars USA à des citoyens guinéens et leurs partenaires étrangers;

c) Fin 1998, Lansana Conté-Wo-Fata-Ara emprisonna Alpha Condé après l'avoir arrêté à Sipilou, en route pour la Côte d'Ivoire. Les nombreuses interventions du président Jacques Chirac (France), de Madeleine Albright (USA) et d'autres têtes couronnées ayant échoué dans leur demande de libération du prisonnier politique, des militants du RPG ont envisagé d'engager Mansour KABA à la tête du RPG, comme

leur président tardait à sortir de prison. J'ai choisi cette occasion pour m'opposer à ce projet en lançant le mot d'ordre: «Alpha, c'est Mansour; Mansour, c'est Alpha». Ce mot d'ordre m'a coûté le risque de me faire embastiller pour rejoindre Alpha Condé dans sa prison. Ayant appris ce projet dans l'entourage de son frère, le «Vieux Christian» m'a soufflé une information qui m'a permis de partir de nouveau pour huit années d'exil jusqu'à la mort de Lansana Conté-Wo-Fata-Ara. Aucun membre du bureau politique du RPG ne peut prétendre avoir pris autant de risques pour le prisonnier Alpha Condé!

d) Devenu président de la République fin 2010, Alpha Condé a engagé des avocats étrangers qu'il paya à prix d'or pour défendre le brigandage organisé par son prédécesseur Lansana-Conté-Wo-Fata-Ara sur l'usine de jus de fruits de Foulaya/Kindia devant le CIRDI de la Banque Mondiale.

Le nouveau gouvernement vient de donner l'exemple dans la récupération, souvent de manière brutale, des biens immobiliers de l'Etat. Souhaitons qu'il en fasse de même pour les victimes du genre de spoliations signalées plus haut en respectant le droit et la Loi. », a écrit Mohamed Mansour KABA, le Président du PAG-DYAMA, ancien ministre de la Transition en 2010.

Tidiane Diallo

Fodé Oussou Fofana à Cellou Dalein Diallo

« Mon président et ami, votre capacité de résilience et votre foi au Tout-puissant Allah me fascinent... »

Ce fut aussi un choc de voir avec quelle proximité vous abordiez vos convives : un tel va-t-il augmenter la bouillie ? Un autre a-t-il assez mangé ? Il n'y avait que Monsieur et Madame tout le monde autour de votre table. J'y ai été impressionné par l'humilité qui vous caractérise ; alors que vous veniez de sortir d'une haute carrière administrative dont les fonctions de Ministre jusqu'à celle de Premier ministre.

-Ensuite, Pharmacien et représentant de ma corporation luttant farouchement contre la commercialisation des faux médicaments dans notre pays,

j'étais donc loin de la politique. Vous m'avez repéré et invité à vous suivre en politique sans rien me promettre si ce n'est que votre loyauté et votre détermination à faire valoir l'intérêt général avant toute chose.

La suite de l'histoire est presque connue de tous, nous avons tissé des relations de fraternité et de complicité.

Vous avez fait de moi un de vos premiers collaborateurs, alors que je ne vous demandais rien de tout cela.

Vous m'avez honoré comme vous seul savez le faire, en m'assurant de votre confiance.

Mon frère Cellou Dalein Diallo, Votre stature d'homme d'Etat aimé et respecté partout, est dûe à vos compétences et votre humilité.

Dieu sait que vous avez été trahi, déçu et blessé par tant de personnes. Mais, votre éducation vous a toujours empêché de dire du mal de ceux-là qui ont abusé de votre confiance. Je peux témoigner que vous ne parlez de personne à son insu, si ce n'est pour en dire du bien.

Être l'un de vos proches collaborateurs me réconforte et m'honore. Je mesure la portée de cette marque de confiance.

Je ne ménagerai aucun effort pour mériter cette confiance.

Avec vous j'ai parcouru le pays entier, pratiquement toutes les préfectures et sous-préfectures du pays. Je vous ai suivi à l'étranger à la rencontre des grandes institutions et des plus grandes personnalités. Nos militants sont témoins de ce que vous représentez pour moi en tant que frère, concitoyen et ami. Ils m'ont aimé, adopté et grandi. Je me souviens encore de nos tournées dans les endroits les plus reculés du pays, notamment au Foutah, pendant les trois campagnes pour les élections présidentielles où je fus votre

seul et unique directeur de campagne à chaque fois. Je me souviens qu'à ces occasions, vous m'avez donné accès aux entretiens les plus intimes.

À ces occasions, mesurant la gravité du moment, et l'importance des entretiens, j'ai compris que vous êtes un homme d'Etat et non l'homme d'une quelconque communauté. Soyez en fier ! », a écrit Dr Fodé Oussou Fofana, vice-président de l'UFDG.

Kèfina Diakité

Conduite des assises nationales

Le ministre de l'Administration du Territoire échange avec la société civile

Le samedi 2 avril, à la faveur d'un atelier organisé à Conakry, le ministre de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation (MATD), Mory Condé, a échangé, avec les acteurs de la société civile guinéenne. Il s'agissait de recueillir les attentes des organisations de la société civile guinéenne par rapport aux assises nationales qui ont été officiellement lancées le 22 mars dernier par le président de la transition, le colonel Mamadi Doumbouya.



« Pour nous, la participation de la société civile est capitale. Nous voulons que vous essayiez de voir qu'est-ce que vous pouvez faire comme proposition. Parmi vous, certains ont estimé qu'il fallait organiser cette rencontre d'aujourd'hui pour que sur la base de vos expériences sur le terrain, sur la base de toutes vos activités, qu'est-ce que vous pensez aujourd'hui qui peut être fait pour que ces assises puissent réussir. Quelles sont les actions que vous estimez pertinentes mais notamment du point de vue société civile de Conakry à Yomou, de Conakry à Koundara, quelles sont les actions que la société civile peut conduire ? Vous allez faire des propositions, nous n'allons pas interférer (...). C'est l'ensemble de vos propositions que nous remettons aux présidents du comité national des assises, qui vont travailler avec leur équipe technique et après, ils vont mettre ça dans leur document pour être les termes de référence des assises en Guinée », a déclaré le ministre Mory Condé lors de l'atelier.

Présent à l'atelier, Abdoul Sacko,

le président du conseil régional des organisations de la société civile de Conakry, a fait remarquer ceci : « Il faut actualiser le travail qui avait été fait par la CPRN. Et l'actualiser entend de voir la période qui n'a pas été prise en compte par la commission provisoire de réflexion sur la réconciliation nationale (CPRN), notamment tout ce qui est fait en termes de violences d'État ou de violences dans le pays qui sont à même d'être débattues dans la question de réconciliation nationale qui va couvrir donc, la période de 2015 à décembre 2021. Nous avons estimé aussi que ces assises puissent lancer les jalons, les bases d'une sorte de réconciliation qui passe par le rétablissement de la vérité, la justice réparatrice et le pardon. Nous souhaitons ces assises inclusives, c'est-à-dire, envoyer tout ce que le comité national des assises va faire en termes de démarches pour rassurer les indécis parce que nous estimons que certains sont réticents parce qu'ils ne sont pas rassurés par rapport à la démarche »

Kéfina Diakité

RPG Arc-en-ciel

L'installation officielle de Kassory Fofana à la tête du Comité exécutif provisoire du parti

Le jeudi 31 mars 2022, le dernier Premier ministre d'Alpha Condé, Dr Ibrahima Kassory Fofana, a été officiellement installé à la tête du Comité exécutif provisoire du RPG Arc-en-ciel (ancien parti au pouvoir). C'était à la faveur d'une convention extraordinaire organisée dans un hôtel de la place, avec des délégués venus de l'intérieur et de l'extérieur du pays.

S'adressant au CNRD, celui qu'on appelle affectueusement «Don Kass», a dit ceci: « Nous disons solennellement au CNRD que nous sommes dans un état d'esprit constructif pour accompagner la transition en cours. Je réaffirme la détermination du RPG Arc-en-ciel de contribuer à la réussite de cette transition par la paix et dans un esprit de concertation. Je lance un appel pressant au CNRD pour la mise en place d'un cadre formel de discussion des questions concrètes relatives au retour à l'ordre constitutionnel dans notre pays. Les plus essentielles des questions portent sur la relecture de la constitution, la mise en place d'une commission électorale consensuelle, la mise en place ou la confection d'un fichier électoral aussi consensuel et enfin, un calendrier électoral ». Le tout nouveau président du Comité exécutif provisoire du RPG Arc-en-ciel, a, dans la foulée, annoncé sa toute première décision. « Permettez que ma première grande décision soit de demander au bureau exécutif



provisoire d'organiser les assises à la base afin qu'en concertation avec les militants, nous tirions toutes les leçons des dix (10) années passées de notre gouvernance, aussi bien à la tête de l'Etat qu'au sein du parti (...) Le RPG Arc-en-ciel est un parti responsable... En prenant connaissance de la feuille de route du conseil exécutif provisoire qui nous a été proposée au cours de cette journée, et en préparant sa mise en œuvre, je vous demande de prendre systématiquement en

compte l'intérêt supérieur de la nation pour chaque action que vous aurez à mener... », a déclaré l'ancien Premier ministre.

A noter toutefois qu'il y a eu des absents de taille à cette convention extraordinaire du RPG Arc-en-ciel: Dr Mohamed Diané, Amadou Damaro Camara, Ibrahima Kalil Kaba, Diakaria Koulibaly, Dr Ibrahima Kourouma, pour ne citer que ceux-là.

Kéfina Diakité

Commune de Kaloum

Des sacs de riz offerts à plusieurs indigents à la veille du mois saint de Ramadan

Le vendredi 1^{er} avril, à la veille du mois saint de Ramadan, le Fonds de Développement Social et de l'Indigence (FONDS) a offert des sacs de riz à plusieurs démunis dans la commune de Kaloum.

C'est la ministre de la Promotion féminine, de l'Enfance et des Personnes vulnérables, Mme Aïcha Nanette Conté, qui a procédé à la remise officielle de ce don en présence du Directeur général du FONDS, Lansana Diawara qui, dans son discours de circonstance, a dit ceci : « Dans le cadre de la promotion et de l'accompagnement des personnes vulnérables et des indigents, il est important qu'au niveau de nos directions, chacun en ce qui le concerne, à travers

la politique du gouvernement qui est représenté par le Ministère en charge des Personnes vulnérables, qu'on se mette à la tâche. C'est une première étape, et c'est tout un programme qui se poursuivra dans d'autres endroits dans les jours à venir. Chaque Guinéen doit se sentir Guinéen et que la répartition de la richesse soit l'affaire de tous. Et cette mobilisation sociale autour de ces valeurs-là sont indéfectibles au sein de notre département et au niveau du

FONDS ». Au nom de la Direction nationale des Personnes vulnérables, Mme Kaba Aïcha Bah a remercié le chef de l'Etat pour ce geste humanitaire. « Comme bientôt le mois de ramadan, quand on fait ce don aux personnes porteuses de handicap, c'est vraiment un plus pour le ministère, mais notamment pour notre direction nationale. », a-t-elle indiqué.

Tidiane Diallo

Mali

L'armée dit avoir tué « 203 combattants » dans une opération au Sahel

L'armée malienne a affirmé vendredi soir dans un communiqué avoir tué « 203 combattants » de « groupes armés terroristes » lors d'une opération dans une zone sahélienne du centre du Mali menée du 23 au 31 mars.

Cette opération « de grande envergure », qui s'est tenue « dans la zone de Moura à 17 kilomètres au nord-est de Kouakjourou dans le cercle de Djenné », a permis d'abattre « 203 combattants » de « groupes armés terroristes », outre « l'interpellation de 51 personnes » et la récupération « d'importantes quantités d'armes et de munitions », indique l'armée dans son communiqué.

L'AFP n'était pas en mesure de vérifier le bilan des morts fourni par l'armée malienne.

Les violences jihadistes ont fait des dizaines de morts civils au cours des dernières semaines dans le centre-est du Mali et la région dite des trois frontières (entre le Mali, le Niger et le Burkina Faso, ndlr), avait indiqué jeudi la mission de l'ONU (Minusma) dans le pays, plongé dans la tourmente depuis 2012. Cette vaste étendue est le théâtre de violences et d'affrontements entre bon nombre des organisations armées (régulières et irrégulières) présentes sur le terrain, y compris entre groupes affiliés à Al-Qaïda et à l'organisation Etat islamique.

Les jihadistes sont accusés de s'en prendre aux civils qu'ils soupçonnent de collaborer avec leurs ennemis ou de les renseigner. Parallèlement, des ONG et d'ex-rebelles incriminent les forces armées maliennes (FAMA) pour des exactions présumées.

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a appelé dans un rapport remis cette semaine au Conseil de sécurité l'armée de ce pays et ses « partenaires bilatéraux » à respecter lors des opérations antiterroristes leurs « obligations internationales ».

Au Mali, « la situation des droits de l'homme est restée précaire, principalement en raison d'attaques délibérées et généralisées contre des civils par des groupes armés

présomés extrémistes. Dans certains cas, les opérations antiterroristes ont également eu des conséquences désastreuses pour la population civile, en particulier dans le centre du Mali », indique-t-il dans son rapport.

L'armée malienne, dans son communiqué vendredi soir, réplique que « le respect des droits de l'homme de même que le droit international humanitaire reste une priorité dans la conduite des opérations ».

L'état-major « invite les populations à la retenue contre les spéculations diffamatoires à l'encontre des FAMA ».

Près de 18.000 personnes sont arrivées au Niger après avoir fui de violents combats dans le nord du Mali opposant différents groupes armés, a par ailleurs annoncé vendredi l'ONU.

AFP

Police nationale

Le nouveau Directeur général prend fonction

Le lundi 28 mars, le Directeur Général sortant de la Police nationale a passé le témoin à son successeur. C'était en présence du ministre de la Sécurité et de la Protection civile, Bachir Diallo, et de nombreux cadres du département.

Dans son intervention de circonstance, le Directeur Général sortant, Malick Koné, a déclaré: « Je voudrais vous rappeler que nous appartenons toutes et tous à la même famille policière car nous avons des valeurs et des missions communes dans le cadre de la protection de nos concitoyens. Nous sommes les représentants de nos concitoyens dans les domaines de la sécurité car pour que nous soyons tous en uniforme et en arme, nous devons avoir une mission fondamentale. Nous ne sommes pas seulement au service de la police, mais de la nation, de l'État et du citoyen. Je voudrais vous dire l'immense fierté qui a été la mienne en travaillant à vos côtés pour relever les défis sécuritaires de notre temps. Monsieur le Directeur Général de la police entrant, tout en vous souhaitant la bienvenue, je vous renouvelle mes chaleureuses félicitations et mes vœux les meilleurs et je

vous souhaite beaucoup de succès dans vos nouvelles fonctions ». Quant au Directeur général entrant de la Police nationale, il est revenu entre autres sur les défis qui l'attendent dans l'exercice de ses nouvelles fonctions. « Je mesure l'immensité des défis à relever qui sont entre et autres : la lutte contre la criminalité urbaine et périurbaine, la lutte contre les nouvelles menaces sécuritaires, le faible ratio police-population soit un policier pour environ 930 habitants, la cassure du contrat social entre la police et la population, la création d'un environnement propice à la cohésion du groupe au sein de la police nationale, la problématique de l'accès de nos concitoyens aux documents d'identité, je vais parler de la carte d'identité et du passeport. Nos priorités à court, moyen et long terme seront focalisées sur trois axes : la lutte à outrance contre la criminalité,

le renforcement de la tranquillité et de l'ordre public et la lutte contre les nouvelles menaces sécuritaires. Les actions immédiates : la lutte sans merci contre la recrudescence des kidnappings par des inconnus circulant à bord des taxis. Il en est de même pour le partage de l'information avec les autres services de sécurité, notamment la gendarmerie, la lutte contre les coupeurs de routes. En ce qui concerne les nouvelles menaces sécuritaires, priorité sera donnée au renforcement des moyens humains, techniques dans le domaine des renseignements à la création d'une task force pour renforcer les capacités des commissariats spéciaux de police aux frontières terrestres. », a indiqué le commissaire divisionnaire de police Abdoulaye Sampil.

Kèfina Diakité

Conflit armé en Ukraine

A l'ONU, la Russie accusée d'avoir provoqué une « crise alimentaire mondiale »

Devant le Conseil de sécurité de l'ONU, la Russie a été accusée mardi d'avoir provoqué une « crise alimentaire mondiale » voire de faire courir un risque de « famine » en ayant déclenché une guerre contre l'Ukraine, le « grenier à blé de l'Europe ».

Le président russe « Vladimir Poutine a commencé cette guerre. Il a créé cette crise alimentaire mondiale. Et il est celui qui peut l'arrêter », a martelé la numéro deux de la diplomatie américaine Wendy Sherman lors d'une réunion du Conseil de sécurité consacrée à la situation humanitaire en Ukraine.

Pour la secrétaire d'Etat adjointe, « la Russie et le président Poutine portent, seuls, la responsabilité d'avoir fait la guerre à l'Ukraine et des conséquences de cette guerre sur la sécurité alimentaire mondiale ».

L'ambassadeur de France à

l'ONU Nicolas de Rivière a enfoncé le clou: « L'agression de la Russie contre l'Ukraine accroît le risque de famine à travers le monde. Les populations des pays en voie de développement sont les premières touchées. Et, a affirmé le diplomate français, « la Russie essaiera certainement de nous faire croire que ce sont les sanctions adoptées à son encontre qui déséquilibrent la sécurité alimentaire mondiale ».

– « Hystérie » de l'Occident – De fait, a rétorqué son homologue russe Vassily Nebenzia, « les véritables raisons des graves turbulences sur les marchés mondiaux de l'alimentation ne sont en aucun cas dues aux agissements de la Russie, mais plutôt à l'hystérie incontrôlée des sanctions lancées par l'Occident contre »

Moscou. Pourtant, a averti l'adjointe du secrétaire général de l'ONU pour

les Affaires humanitaires Joyce Msuya, le conflit en Ukraine « menace de faire encore empirer les choses pour les plus grandes crises humanitaires de la planète, comme en Afghanistan, au Yémen et dans la Corne de l'Afrique ».

« Ces pays luttent déjà contre l'insécurité alimentaire, la fragilité de leurs économies, l'augmentation des prix de l'alimentation, des carburants, des engrais qui vont affecter durement les saisons actuelle et à venir », a prévenu la Tanzanienne.

Le directeur du Programme alimentaire mondial (PAM), David Beasley, et Wendy Sherman ont rappelé que l'Ukraine et la Russie étaient des « producteurs majeurs » de céréales, représentant « 30% des exportations mondiales de blé, 20% du maïs mondial et 75% de l'huile de tournesol ». Quelque « 50% des céréales

que nous achetons viennent d'Ukraine et nous nourrissons 125 millions de personnes » avant la guerre, a souligné M. Beasley en prévenant de l'impact « dévastateur » que la crise va avoir sur les opérations du PAM. Vendredi, les Vingt-Sept de l'Union européenne avaient annoncé une initiative pour atténuer les pénuries alimentaires provoquées par la guerre. L'UE et les Etats-Unis souhaitent un engagement multilatéral contre les restrictions à l'export des matières premières agricoles.

Des pénuries de céréales susceptibles de provoquer des émeutes de la faim sont redoutées au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. L'Egypte, la Turquie, le Bangladesh ou le Nigeria, des pays très peuplés, qui sont les principaux importateurs de céréales de Russie et d'Ukraine.

AFP

Lisez le journal numérique sur le site



Votre site indépendant d'information tous azimuts.